

Projet ProDIP

Promouvoir la dignité des personnes détenues à Madagascar

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 1 / JUILLET 2022

Le projet ProDIP vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes détenues et du personnel pénitentiaire à Madagascar, mais aussi de concourir à la réinsertion des personnes détenues au sein des camps pénaux. Ce projet fait partie du programme Fanarenana d'appui au secteur pénitentiaire. Il est porté par Agrisud international, Grandir Dignement, Sentinelles et le GRET en tant que coordinateur du projet. Le maître d'ouvrage en est le Ministère de la Justice et son financement est assuré par l'Agence française de développement. Pour en savoir plus : [Fiche projet ProDIP](#)

Comprendre les réalités alimentaires et sanitaires du milieu carcéral à Madagascar pour agir efficacement

Les activités de ce début de projet se sont concentrées sur une **première démarche de diagnostic** autour des conditions de vie des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires. Ce travail a concerné aussi bien **les chaînes alimentaires, le système agricole existant dans les camps pénaux, l'accès à l'hygiène, à l'eau et à l'assainissement**, que les **interactions inter-institutions**.

Les résultats de ces diagnostics seront approfondis lors des concertations au niveau des maisons centrales et du Ministère de la Justice pour prendre en compte les besoins prioritaires et contraintes de chaque acteur et ressortir des plans d'action adaptés à chaque établissement pénitentiaire.

Développer l'agriculture dans les camps pénaux pour un approvisionnement durable des établissements pénitentiaires

Trois camps pénaux sélectionnés par l'Administration Pénitentiaire et les équipes d'Agrisud seront appuyés pour approvisionner en biens alimentaires de qualité leurs maisons centrales respectives.

| Tanjongato (Région Fitovinany) | Andranomiteky (Région Vatovavy) | Andaloasy (Région Diana) |
|--|---|---|
| 13 ha cultivables à 90%, avec une zone marécageuse aménageable en rizières | 650 ha cultivables à 50%, à vocation principale de cultures vivrières pluviales | 108 ha presque entièrement cultivables pouvant recevoir des cultures vivrières, du maraîchage et des arbres fruitiers |

L'amélioration des systèmes et des pratiques agricoles renforce aussi le programme d'**insertion professionnelle** des personnes incarcérées.

Agrisud a ainsi installé localement 2 moniteurs agricoles et envisage une collaboration avec les Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Élevage des 3 Régions.

Les équipes d'encadrement et les personnes détenues seront accompagnées pour mettre durablement en valeur les terres cultivables par l'adoption de systèmes et de pratiques **agroécologiques**.

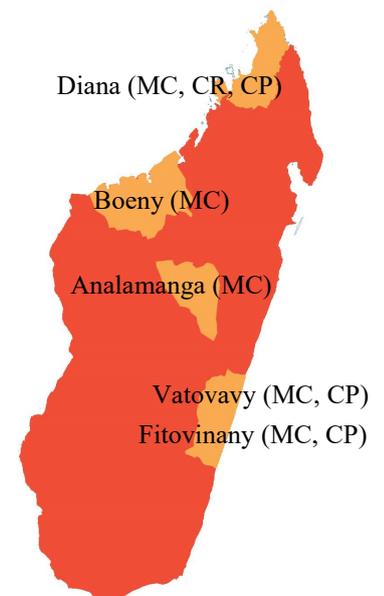
L'autonomie des camps pénaux sera renforcée concernant l'approvisionnement en intrants agricoles, notamment par la valorisation des ressources naturelles locales.

Zones d'intervention du projet

MC : Maison Centrale

CR : Centre de Rééducation

CP : Camp pénal



Marécage et rizières - Tanjongato Manakara

Déployer des programmes nutritionnels

En parallèle des diagnostics pour améliorer sur le long terme les capacités de délivrance d'une diète alimentaire par l'Administration Pénitentiaire, Grandir Dignement, Sentinelles et le Gret ont démarré ces derniers mois des programmes nutritionnels afin d'**améliorer l'état de santé et les conditions de vie** des personnes détenues.

Ces interventions, financées par l'Agence française de développement, ont permis de **distribuer une fois par jour** en prison des **repas variés et équilibrés** en plus de la portion de manioc distribuée par l'Administration Pénitentiaire. Ces programmes de soutien et de réhabilitation nutritionnels concernent les mineurs, les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les personnes détenues identifiées comme malnutries aigues sévères et modérées lors des pesées mensuelles dans les maisons centrales de Vatovavy, Fitovinany et Analamanga, ainsi que les personnes atteintes de tuberculose.

La cuisine et la distribution sont réalisées dans les maisons centrales grâce à la collaboration des équipes du projet ProDIP avec le projet MIKOLO AINA porté par Douleurs Sans Frontières (DSF).

Couplés à la prise en charge nutritionnelle, le **renforcement des outils de dépistage** de la malnutrition et de **suivi des personnes ciblées** permettront d'améliorer la prise en charge médicale des personnes détenues en partenariat avec DSF.



Mise en place du dispositif de prise en charge des personnes détenues malnutries, juin 2022

Focus sur l'intervention de Grandir Dignement

Répondre à ce besoin de base qu'est l'alimentation est une évidence pour l'association Grandir Dignement. Dès sa création en 2010, Grandir Dignement a commencé le soutien alimentaire en milieu carcéral pour les mineurs. Cette expérience a permis d'améliorer et de mettre aujourd'hui en place un système de soutien alimentaire adapté aux besoins des enfants en conflit avec la loi. Des repas variés et équilibrés avec des protéines, du riz et des légumes sont distribués une fois par jour en plus de la portion de manioc proposée par l'Administration Pénitentiaire. Ces enfants s'organisent pour cuisiner à tour de rôle ou par équipe et mangent ensemble.

Les travailleuses et travailleurs sociaux de Grandir Dignement peuvent ainsi améliorer le suivi socio-éducatif de ces enfants et les accompagner de manière approfondie pour leur projet futur.

C'est avec plaisir que Grandir Dignement, dans le cadre du projet ProDIP, va étendre et consolider le soutien alimentaire destiné aux enfants incarcérés. Répondre à leurs besoins nutritionnels c'est répondre à un de leurs droits fondamentaux, et permettre de développer leur accompagnement socio-éducatif.

PAROLE DES ACTEURS

« La qualité de l'alimentation s'est nettement améliorée, ce n'est plus comme avant. Maintenant nous avons 2 rations. On mange du manioc vers 12h, et le riz nous est donné vers 14h30, accompagné de légumes, pois ou viande. C'est diversifié et bon pour la santé. Ça nous donne de la force. »

« Avant, nous avions seulement une portion de manioc par jour. Maintenant, en plus du manioc, nous avons un repas complet sauf le dimanche. »

Enfants du quartier des mineurs



© Grandir Dignement



© Grandir Dignement

Prochaines étapes du projet

- Conduite des **diagnostics approfondis**
- Elaboration des **plans d'action pour 5 ans** avec le Ministère de la Justice
- Continuité des **programmes de prise en charge nutritionnelle**
- Démarrage du cycle **d'apprentissage en agroécologie**

MAITRE D'OUVRAGE :



Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence française de développement et du Ministère de la Justice.

AVEC LE SOUTIEN DE :



CONTACT :

Représentation du Gret à Madagascar
Lot II A 119 S, Soavimbahoaka, 101 Antananarivo

Contact à Madagascar :

José LAIHARINIRINA (laiharinirina.mg@gret.org)
Claire KABORE (kabore@gret.org)

Contact au siège : Clémence BROSSE (brosse@gret.org)

www.gret.org